



Elections au Conseil National de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (CNESER)

Scrutin du 28 mai 2015

Collège des personnels Administratifs, Techniques, Ouvriers et de Service

Profession de foi de la liste présentée par la FNEC FP FORCE OUVRIERE

Ces élections sont les premières depuis la réforme du CNESER et la suppression du Conseil Supérieur de la Recherche et de la Technologie (CSRT). Cette élection est importante car le CNESER est le lieu privilégié des débats sur l'organisation de l'enseignement supérieur et de la recherche ainsi que sur son évolution.

FO constate qu'à ce jour la répartition budgétaire aux établissements n'a toujours pas eu lieu, alors que le budget de l'État a été voté fin 2014 : elle devait être présentée au CNESER de décembre 2014...

En application de la politique d'austérité gouvernementale, le ministère demande aux établissements de récupérer 100 millions d'euros sur leur fonds de roulement, et de supprimer plus de 100 millions de leurs budgets. Cette logique d'austérité, si l'on écoute le Commissaire Européen aux Finances Moscovici, va continuer et s'aggraver au nom de la réduction du déficit public. Que va-t-on nous demander l'année prochaine ? Des suppressions de postes, de contractuels et de titulaires ? Dans le cadre des « RCE » avec les COMUE, les fusions des services, les non remplacement des départs à la retraite de fonctionnaires vont se multiplier.

Voter FO, c'est dire non à l'austérité, c'est résister à cette politique de destruction du service public et de nos statuts, de nos conditions de travail.

Comme ils l'ont fait lors du précédent mandat, nos élus :

- **s'opposeront à la « territorialisation » par les COMUE de la loi Fioraso, qui est la plus grande source d'attaque contre les personnels et nos statuts.**
- **défendront au CNESER les statuts nationaux de toutes les catégories de personnels et leurs missions de service public.**
- **combattront la généralisation de la gestion locale des carrières et le clientélisme rendu possible par l'autonomie des universités.**
- **se battront pied à pied contre les mutualisations et suppressions de poste « dictées » par la mise en place des COMUE.**
- **se battront pour l'amélioration des carrières des BIATSS.**
- **continueront à s'opposer à toute nouvelle attaque contre les statuts des BIATSS et des universitaires, au nom de l'autonomie (comme la CPU, Conférence des Présidents d'Université, vient encore de le réclamer au ministère) et au contraire appuieront tout ce qui restitue et renforce les garanties nationales.**
- **continueront à défendre le statut de chercheurs à temps plein pérenne, ainsi que le statut d'Ingénieurs et Techniciens des Établissements Publics à caractère Scientifique et Technologique (EPST).**
- **défendront les moyens en postes et en crédits de tous les établissements, nécessaires pour l'accomplissement de leurs missions, contre les plans d'austérité.**

Nos élus siègent et siégeront, contrairement à certains qui vous appellent à voter pour eux, et dont la présence est pour le moins fantomatique.

FO agira d'après ces positions :

Les questions d'organisation et de moyens des établissements ont des conséquences graves pour les personnels BIATSS de l'enseignement supérieur. L'austérité dans les établissements dégrade les conditions de travail, Le gel des postes implique aussi la baisse des possibilités de promotion, l'impossibilité de stabiliser les contractuels. Les moyens conditionnent aussi la politique indemnitaire, la politique de formation, les congés de formation et bien d'autres questions liées aux droits nationaux des BIATSS, titulaires comme non titulaires, que les Présidents d'Université remettent en cause.

La territorialisation sous la forme de regroupements (COMUE ou associations autour d'établissements fusionnés) entraîne une brutale aggravation des attaques contre nos droits. Ces regroupements se traduisent par des suppressions ou des mutualisations de services et de formations, donc des réorganisations qui peuvent se traduire par des mutations imposées, des modifications dans les fonctions occupées, qui n'ont rien à voir avec une reconnaissance des compétences que tous les personnels attendent et ne voient pas venir.

Le vote FO, un vote de résistance !

Force Ouvrière dans cette instance a été un point d'appui pour les personnels. Disposer des projets de textes, pouvoir intervenir auprès des autorités et surtout pouvoir informer, communiquer les projets avant leur adoption pour agir, comme ce fut le cas ces derniers mois pour les projets de décrets approuvant les statuts de nombreuses COMUE, FO a pu le faire car il est présent au CNESER.

Liste présentée par la FNEC FP FORCE OUVRIERE :

Titulaire	Suppléant
Pierrick LEGUENNEC, ASI Université de Bretagne Sud	Catherine BERNARDI, ASI Université de Paris 13
Joanne MERCHER, BAS Université de Pau	Dominique GUERRARD, ADT Université de Paris 6
Cyrille BORDE, ASI Université de Lorraine	Valérie LASHERMES, ADT Université de Clermont-Ferrand 2
Mathurine LETORD, ADJENES Université Paris Descartes	René RICHARD, Tech Université de Nantes
Arnaud HUREL, IGR Muséum National d'Histoire Naturelle	Florence LAURENT, Tech Université de Reims



La différence, c'est notre indépendance

**Le 28 mai 2015
au CNESER**

**VOTEZ ET FAITES VOTER
FORCE OUVRIÈRE**